

Le dialogue social en 2025

Rétrospective annuelle

Le dialogue social en 2025 a été marqué par une opposition généralisée aux mesures d'austérité dans de nombreux pays. Il s'agit d'un phénomène international. Au-delà de la défense des intérêts des travailleurs, l'enjeu concerne sans aucun doute aussi les rapports de force des syndicats. Peut-être même davantage en Belgique, où les décideurs politiques ignorent le rôle traditionnel de la concertation sociale et, par conséquent, celui des organisations syndicales. Une situation due à l'incapacité des partenaires sociaux interprofessionnels à conclure des accords les rendant incontournables.

*Suite à l'accord d'été, les rapports de force se modifient sans grand bruit.
(Alain Mouton dans [Trends](#))*

Inflation

L'inflation recule

Ce panorama débute sur une note positive. Sur la base des chiffres de fin décembre, après l'année record 2022 où l'inflation avait frôlé les 10 %, une tendance clairement baissière s'est installée : 4,06 % en 2023, 3,16 % en 2024 et 2,06 % en 2025.

Mesures gouvernementales

Les mesures du gouvernement déclenchent une contestation syndicale de grande ampleur

Sans réelle concertation avec les interlocuteurs sociaux, le gouvernement fédéral a imposé de nombreuses réformes. Les plus marquantes concernent l'adaptation des régimes de pension spécifiques, la limitation dans le temps des allocations de chômage, les interventions dans la formation des salaires (restriction de l'indexation automatique, marge de négociation nulle avec une exception pour l'augmentation des chèques-repas) et l'assouplissement du travail de nuit. L'accord d'été a également introduit des modifications relatives aux heures supplémentaires, au travail à temps partiel, à la réduction des délais de préavis et au rétablissement de la période d'essai. L'équilibre des compromis politiques s'est estompé face à la complexité des mesures de mise en œuvre et, jusqu'à la fin de l'année, au manque de visibilité quant aux modalités techniques.

L'agenda fédéral des réformes a provoqué un pic de mobilisation syndicale. Au cours du premier semestre, on a recensé environ 7 journées d'action (manifestations avec ou sans actions de grèves), suivies de 4 autres après l'accord d'été. La plus grande manifestation s'est tenue le 14 octobre, avec des estimations allant de 80.000 à 140.000 participants. Elle a également été marquée par des incidents impliquant des activistes extrémistes.

Dans le sillage fédéral des mesures d'économie des régions, communautés (pensez à l'enseignement) et de villes ont provoqué manifestations et grèves.

La riposte syndicale contre la politique fédérale ne s'est pas éteinte fin 2025. La FGTB a d'ores et déjà annoncé de nouvelles actions pour mars 2026. Outre les formes classiques de protestation, telles que manifestations et grèves, la centrale envisage également la voie judiciaire. Elle conteste la limitation des allocations de chômage en s'appuyant sur le principe de *standstill* prévu à l'article 23 de la Constitution.

Concertation interprofessionnelle

L'échec du Groupe des Dix

Le Groupe des Dix a conclu un accord isolé portant sur l'extinction progressive du régime RCC (anciennement prépension) et sur les dispositifs de fin de carrière. Cet accord, négocié en marge des décisions gouvernementales, a été concrétisé au sein du CNT et accepté par le gouvernement.

Quatre dossiers interprofessionnels majeurs restent en suspens : la réforme de la formation des salaires, l'augmentation de la productivité, l'adaptation de la sécurité sociale et l'actualisation du droit de grève. L'administrateur délégué de la FEB, Pieter Timmermans, a comparé l'exercice à « quatre ascensions du mont Ventoux ». En réalité, les interlocuteurs sociaux ont fait du surplace.

Le Conseil National du Travail et le Conseil Central de l'Economie restent dans leur zone de confort

L'année 2025 étant une année impaire, elle se traduit traditionnellement par un plus grand nombre de nouvelles CCT. D'un point de vue quantitatif, la règle a été respectée : 13 CCT interprofessionnelles ont été conclues au CNT, contre aucune l'année précédente. Sur le fond, toutefois, ces CCT sont restées limitées : neuf concernaient la fin de carrière et les mesures de fin de carrière (crédits-temps), deux le chômage temporaire des employés et deux l'adaptation techniques des CCT concernant le travail de nuit et le RCC. Ces accords ont permis d'atténuer certains aspects des mesures gouvernementales, mais le CNT a néanmoins donné l'impression d'agir en deçà de son potentiel.

En février 2025, le secrétariat du CCE a constaté que la marge salariale pour les négociations 2025-2026 était nulle. Il a fallu dix mois au gouvernement pour traduire la norme salariale dans un arrêté royal.

Le CCE s'est toutefois montré vigilant en demandant au gouvernement de freiner l'afflux de colis en provenance de Chine.

Concertation sectorielle

Un démarrage tardif des négociations sectorielles

La concertation sectorielle biennale n'a réellement pu débuter que dans les derniers mois de 2025, le gouvernement ayant tardé à publier le cadre réglementaire.

Le SPF Emploi a ainsi disposé de suffisamment de temps pour préparer des fiches thématiques à destination des négociations sectorielles.

En introduisant une exception à la norme salariale 2025-2026 sous la forme de chèques-repas, le gouvernement a jeté un pavé dans la mare des commissions paritaires. Les employeurs estiment que cette exception contredit la norme salariale zéro et que les chèques-repas relèvent par excellence de la concertation au niveau de l'entreprise.

Fin 2025, 13 secteurs avaient conclu un accord, dont celui de la chimie, mais seulement après des grèves perlées. Pour près des deux tiers de l'emploi du secteur privé, l'issue des négociations est reportée à 2026.

Les vicissitudes du secteur des titres-services ont également occupé une place importante dans l'actualité. Il a fallu des mois de négociations pour harmoniser les différentes mesures régionales de subvention salariale et parvenir à une augmentation salariale identique au niveau fédéral via une CCT.

Secteur public

Les réformes dans les services publics génèrent davantage de conflits que dans le privé

Les mesures d'austérité affectent plus fortement les droits et avantages des fonctionnaires que ceux des salariés du secteur privé.

Les magistrats et le personnel judiciaire ont multiplié les actions sous diverses formes dans plusieurs arrondissements. Les CPAS ont organisé une journée nationale d'action. La surpopulation carcérale a conduit à plusieurs mouvements de grève à Wortel, Gand, Hasselt et surtout à Haren. Les syndicats policiers se sont également mobilisés.

Des protestations contre les mesures d'économie ont eu lieu au niveau des autorités communales, notamment à Gand, Alost et Termonde. Le CPAS d'Anderlecht et des opérateurs de traitement des déchets tels qu'Ivago, Veolia, IVBO et Interza ont été confrontés à des grèves.

Chez bpost, la réorganisation de la distribution et des horaires a entraîné de nombreuses interruptions de travail, tant en Wallonie qu'en Flandre.

La VRT et la RTBF ont également participé aux actions générales contre les mesures d'économie et les réformes.

En octobre, le port d'Anvers a été fortement perturbé par une grève du service de pilotage.

Dans les transports publics, au niveau des bus, la palme de la 'grève sauvage' est revenue cette fois au TEC, légèrement devant De Lijn, avec les motifs classiques : agressions et réaménagement des horaires. La STIB a elle aussi figuré, une fois, dans la liste, ce qui est exceptionnel.

La grande championne des grèves en 2025 reste toutefois la SNCB, avec plus de 25 journées d'action, initiées tant par les syndicats traditionnels que par de plus petites organisations professionnelles.

Grève des médecins

Le 7 juillet 2025, une grève nationale d'une journée, organisée par les syndicats médicaux, s'est opposée au projet de loi-cadre de la ministre de tutelle.

Concertation au niveau des entreprises

Après 2024, marquée par la disparition du constructeur d'autobus Van Hool, 2025 a vu la fermeture définitive d'Audi. Après de longues péripéties, un plan social a été conclu, sans toutefois couvrir l'ensemble des sous-traitants.

Le conflit d'entreprise le plus singulier a eu lieu chez Clarebout Potatoes, avec une grève infructueuse visant l'octroi d'une prime après la vente des actions de l'entreprise.

InBev Hoegaarden a fait parler d'elle à deux reprises pour des grèves liées à une charge de travail élevée et à un climat managérial jugé toxique. Des motifs similaires ont conduit à un mouvement social chez PBI Fruit Juice Company à Zeebruges.

Pour conclure sur une note positive, la direction de Carrefour et les syndicats ont entamé en février des négociations sur l'ouverture dominicale, débouchant sur un accord signé en décembre. La patience et la persévérance restent des éléments clés de la concertation sociale.

Grèves

La grève, patrimoine immatériel de la Belgique

C'est ainsi que Kurt Van Daele a qualifié le phénomène des grèves en Belgique dans son analyse des chiffres depuis 1991.

Les partenaires sociaux ont manqué l'occasion de réformer le « gentlemen's agreement » dans le délai fixé par le gouvernement, fin décembre 2025. La proposition de loi visant à interdire le recours aux intérimaires pendant une grève ne les a pas incités à reprendre l'initiative.

Plus de discussion sur la plus longue grève de l'histoire

Après 18 ans, le conflit historique de la mine de Cananea, au Mexique, a pris fin. La question de la plus longue grève semble dès lors tranchée. Jusqu'ici, les experts divergeaient : selon le *Guinness Book of Records*, il s'agissait de la grève de dix ans (2003-2013) menée par 130 employés du Congress Plaza Hotel à Chicago. Mais, comme l'a signalé un lecteur attentif de notre rubrique hebdomadaire, d'autres sources évoquent la

grève de près de 14 ans à l'usine Diamond Walnut en Californie (1991-2005).

Trafic aérien

Un secteur particulièrement exposé aux grèves

En 2025, sept journées de grève ont empêché 2395 vols de décoller ou d'atterrir, perturbant les projets de voyage de 330.000 passagers. Un cas particulier a également fait parler de lui lorsque trois hôtesses de Brussels Airlines ont invoqué la présence de punaises de lit pour refuser de voler et ont été licenciées.

Des conflits ont également éclaté à l'étranger. Aux Pays-Bas, le personnel au sol de KLM a été confronté à une décision judiciaire interdisant d'abord la grève, avant d'autoriser de brèves interruptions de travail. Un accord de CCT de deux ans a finalement été conclu.

En France, les contrôleurs aériens ont fait grève en juillet et menacé de nouvelles actions en octobre. En Grèce, un juge a à plusieurs reprises interdit des actions similaires. En Allemagne, en Finlande, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Royaume-Uni et au Canada, le personnel au sol et de sécurité s'est également mobilisé.

International

L'indice annuel Global Rights Index de la Confédération syndicale internationale (CSI) a estimé que le droit de grève et de manifester était restreint en Belgique. Cette affirmation a été qualifiée d'information erronée dans les chroniques hebdomadaires, jetant une ombre sur la crédibilité internationale de cet indice pourtant largement reconnu.

Lors de sa conférence annuelle de juin, l'OIT s'est penchée sur l'économie des plates-formes, ouvrant la voie à une convention ou à une recommandation en la matière.

En novembre, la Cour de justice de l'UE a rejeté le recours introduit par le Danemark visant à l'annulation de la directive sur les salaires minimums, à l'exception de deux dispositions mineures.

Concertation sociale chez nos voisins

Pays-Bas

En 2025, les salaires conclus dans des CCT dans le secteur privé ont augmenté de 5,3 %.

Les tensions sociales ont été nombreuses, avec des conflits parfois longs ou durs dans plusieurs secteurs : pharmacies, commerce automobile, garages et vélos, enseignement supérieur, ou encore chez les dockers du port de Rotterdam. La grève des chemins de fer néerlandais a été particulièrement marquante, paralysant le trafic ferroviaire pendant 4 journées après 4 mois de négociations, jusqu'à la conclusion d'un accord en juin.

Dans la métallurgie lourde, un projet d'accord d'un an a été conclu in extremis, prévoyant une hausse salariale de 2 % complétée par un montant forfaitaire de 43 euros par mois, soit environ 3 % en moyenne.

L'indexation automatique des salaires est restée un thème récurrent.

L'augmentation salariale nominale dans le secteur privé a atteint 5,3 % en 2025.

L'événement le plus spectaculaire a toutefois été la « révolution de palais » au sein de la FNV, le plus grand syndicat du pays. Les projets de réforme ont d'abord été rejetés par le parlement des membres, des superviseurs ont été désignés et l'on s'emploie désormais à mettre en place un nouveau conseil d'administration, qui devrait être élu en 2026.

France

L'année a été ponctuée de manifestations et de blocages contre les mesures gouvernementales, notamment la réforme des retraites, surtout dans le secteur public. La tour Eiffel a même été fermée une journée.

Parmi les autres mouvements marquants figurent la grève des médecins contre la régulation territoriale, celle des agents de surveillance du Louvre contre le sous-effectif, la grève tournante des dockers et celle des pharmaciens.

Allemagne

Des conflits ouverts ont touché les chemins de fer, les transports urbains, le personnel hospitalier et les médecins urgentistes. Une attention particulière a été portée au vaste plan de restructuration chez Volkswagen. À Cologne, Ford a connu pour la première fois de son histoire une grève liée à des mesures d'économie.

En novembre, un accord pilote a été conclu dans la métallurgie en Bavière du nord, d'une durée de 25 mois, prévoyant des augmentations salariales de 2 % en avril 2025 et de 3,1 % en avril 2026, ainsi qu'une prime de 600 euros.

Dialogue social dans d'autres pays européens

En Espagne, des grèves ont eu lieu chez les chauffeurs de camions et d'autobus au sujet de l'âge de la retraite, ainsi qu'une grève nationale des médecins, une journée de grève générale en octobre, les traditionnelles manifestations agricoles contre le Mercosur, un conflit autour de la politique ferroviaire catalane et des tensions dans l'horeca des îles Canaries.

En Italie, une grève générale de 24 heures avec manifestations a eu lieu en décembre contre les projets budgétaires du gouvernement, après des actions en faveur de la Palestine et dans le secteur des transports. La Grèce a également connu plusieurs grèves générales contre les mesures d'austérité, tout comme le Portugal, principalement dans le secteur public. Les employés hôteliers de Madère se sont aussi mobilisés.

Au Royaume-Uni, des conflits ont éclaté dans le métro londonien, dans le secteur des courses hippiques en raison de nouvelles taxes et chez les jeunes médecins, en grève pour la quatorzième fois. À Birmingham, les services de collecte des déchets sont en grève depuis mars et le mouvement pourrait se poursuivre jusqu'en mars 2026.

Dialogue social encore un peu plus loin

Au Brésil, l'administration fiscale a fait grève. En Chine, BYD a connu un mouvement social. En Corée du Sud, une grève de plusieurs semaines a éclaté à la suite de la destitution du président.

Enfin, aux États-Unis, des actions ont été menées chez Starbucks, comme l'an dernier à l'approche de la fin d'année, pour l'obtention d'une CCT. Des tensions sociales ont également touché les ports de la côte Est, où un accord a finalement été trouvé. Dans l'État de New York, les gardiens de prison ont observé une grève sauvage de trois semaines. Chez Rolls-Royce Aviation, un accord a été conclu in extremis sans grève. En revanche, chez Boeing à Saint-Louis, un accord social n'a été signé qu'après 101 jours de grève.

Réagir

Vos réactions sont les bienvenues et peuvent être envoyées par e-mail à l'adresse m.doutrepont@social-dialogue.net ou contact@paulsoete.be.